



photovoltaïque

Centrale photovoltaïque raccordée au réseau - Gaillard



Produire son électricité à partir de quelques mètres carrés de capteurs solaires : c'est une possibilité qu'offre aujourd'hui la technologie photovoltaïque.

Cette technologie répond aux besoins des sites isolés du réseau électrique, mais aussi aux bâtiments raccordés. Particuliers, entreprises ou collectivités ont la possibilité de produire de l'électricité photovoltaïque, de la consommer et/ou de la vendre à EDF.

C'est le choix fait par la commune de Gaillard qui a équipé sa Maison des Arts en 2004.



L'installation

Soucieuse de respecter l'environnement, la commune de Gaillard a installé, sur sa Maison des Arts, une centrale photovoltaïque. Les 49 m² de capteurs sont particulièrement bien intégrés en toiture de l'édifice.

Les panneaux solaires photovoltaïques transforment le rayonnement solaire en électricité. Celle-ci est produite en courant continu puis est transformée en courant alternatif par un onduleur. Un compteur spécifique mesure l'énergie produite qui est réinjectée sur le réseau.

- > Surface des capteurs : 49 m²
- > Puissance installée : 6 kWc
- > Production annuelle estimée : 6 000 kWh

La totalité de l'énergie produite est revendue à EDF au tarif de 0,15 € / kWh, soit un gain d'environ 900 € par an. L'économie annuelle prévue est de 1,5 TEP (tonnes équivalent pétrole) si l'électricité était produite dans une centrale.

La commune de Gaillard a reçu en 2004 le prix départemental «J'aime ma planète», récompensant les réalisations exemplaires, notamment grâce à cette installation.



Les partenaires

Pour l'installation photovoltaïque :

Investissement (HT) :	42 000 €
Aide ADEME :	12 390 €
Aide Région Rhône-Alpes :	20 650 €

Dans le cadre de leur politique de soutien aux énergies renouvelables, la Région Rhône-Alpes et l'ADEME ont ainsi subventionné l'investissement à hauteur de 80%.

Attention ! Les aides financières changent régulièrement : renseignez vous.

Contact

prioriterre
30 route des Creusettes
74 330 POISY

Tél. : 04 50 67 17 54
Fax : 04 50 57 79 84

E-mail : contact@prioriterre.org
Site : www.prioriterre.org



Centre d'Information et de Conseil
Energie, Eau, Consommation